REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
Unité - Dignité - Travail



Ministère en charge de l'Environnement et du Développement Durable

★★

Coordination Nationale Biodiversité

APPEL POUR PROJET DE DEVELOPPEMENT DU SITE WEB DU MECANISME D'ECHANGE SUR LA BIODIVERSITE DE LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE.

http://cf.chm-cbd.net/

RAPPORT FINAL

Avril 2024

CHM

CEBioS

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES:.....i
1. **Introduction**:……..……2
2. **Contexte de la Formation**:……..…….2
3. **Objectifs de la formation**:……..…….…….3
4. **Déroulement de la formation**:……...…….…….3

4.1.**L'atelier de lancement :**……...3
4.2.**Début de la formation**:…….3
4.3.**Contenu de la formation** :…...…….……...3
4.4.**Difficultés rencontrées** :……..…….....4

5. **Echanges d'expérience** :…….
6. **Atelier de présentation et de lancement officiel du CHM-Centrafrique**……4
7. **Suivi des activités** ……..……...5
8. **Perspectives** :……...……5
9. **Recommandations** :……..……6

Annexe :……7

1. Introduction

Depuis son adoption au Sommet de la Terre de Rio de Janeiro de 1992 et en accord avec son Article 18 sur la Coopération Technique et Scientifique, la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) a établi le Centre d'échange d'informations (CHM) afin de s'assurer que tous les gouvernements ont accès à toutes l'information et à toutes les technologies dont ils ont besoins pour leur travail sur la biodiversité. En mars 1993, la République Centrafricaine (RCA) ratifia la CDB et créa en 2000, avec l'appui de ses partenaires, son Centre d'échange d'informations sur la biodiversité. Initialement, le CHM fonctionnait à travers un outil appelé « Portal Tool Kit (PTK) ». Mais depuis 2017, en collaboration la Belgique et le CHM-Comité Consultatif, le secrétariat de la CBD développa un nouveau outils appelé Bioland, dont l'objectif est d'avoir tous les sites nationaux du CHM fonctionnant sous ce nouveau outil, permettant ainsi l'interopérabilité et la collaboration entre toutes ses parties CBD. Par conséquent, à partir de 2019, le Point Focal National du CHM Belge proposait des séances de formation aux pays participants au réseau de partenaires du CHM belge afin de procéder à la transition des sites basés sur le PTK vers des sites fonctionnant avec le nouveau outil Bioland sur le serveur de la CDB. Dans le cadre de l'Appel à projet pour le renforcement des sites CHM 2023 du partenaire belge au sein du programme CEBioS financé par la Coopération belge (DGD) au sein de l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique (IRSNB), la RCA reçu un appui lui permettant de mettre à jour son site CHM. C'est dans ce cadre qu'un atelier de formation à l'utilisation de l'outil Bioland fut organisé à Bangui du 10 au 14 juillet 2023, regroupant plusieurs acteurs nationaux provenant des différents secteurs en liens avec la biodiversité.

2. Contexte de la formation

De nos jours, le monde digital ne cessé d'evolué. Les différents outils mis en ligne n'ont pas les mêmes principes de fonctionnement et les connaissances sur l'utilisation de l'internet ne sont pas les mêmes. En tant que Point Focal en charge du CHM, il faudrait s'adaptater à ces changements pour tirer profit des avantages liés aux nouvelles technologies.

Dans le cadre de sa coopération, la Belgique a apporter un soutien en terme de formation à ces pays partenaires du réseau du CHM pour gérer et développer leur site web. Ces formations portaient sur l'utilisation de l'outil PTK. Mais à partir de 2019, ces formations ont connu une évolution pour se focaliser sur la gestion d'un nouveau outil appelé Bioland, une plateforme développee par le secrétariat de la CDB.

Cependant, depuis sa création en 2000, le site CHM Centrafrique n'a jamais été mis à jour et a donc fonctionné le système PTK, pourtant le nouveau cadre mondial biodiversité de Kunming-Montréal, en plusieurs de ses recommandations a insisté sur la nécessité de l'utilisation des outils de rapportage tels que Bioland pour le partage des informations sur la biodiversité.

Dans le souci de mettre à jour sont site CHM, la RCA a postuler et a été retenu par le projet de renforcement des sites CHM 2023 du programme CEBioS financé par la Coopération belge (DGD) au sein de l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique (IRSNB). Pour réaliser cette formation, un partenariat sud-sud entre la RCA et le Burundi, a permi la mise à disposition d'un expert de l'Office Burundais pour la Protection de l'Environnement (OBPE), en vue de la formation de l'equipe CHM Centrafrique.

3. Objectifs de la formation

L'objectif principal de cette formation était de renforcer les capacités de l'equipe CHM Centrafrique dans l'utilisation de Bioland. De manière spécifique, il s'agissait de mettre a jour les données et les informations appropriées sur le site.

4. Déroulement des activités

4.1.L'atelier de lancement



Photo 1: une partie des invités à l'atelier de lancement.

La formation s'était déroulée du 10 au 14 juillet 2023 à Bangui. Les activités ont débutées par un atelier de lancement officiel qui a regroupé 30 acteurs nationaux provenant de différents sectoriels en lien avec l'environnement. Cet atelier était présidé par Monsieur **Cléoface Landry MABESSIMO** Coordonnateur National Biodiversité (CNB) au Ministère en charge de l'Environnement et du Développement Durable.

Cet atelier avait pour objectif principal d'informer les parties prenantes sur l'importance de la mise à jour du site CHM-RCA à travers l'outil Bioland. Une présentation de l'expert venu du Burundi, en la personne de Monsieur **Didier MBARUSHIMANA**, a permis aux participants de comprendre que le CHM est outil de connaissance et de diffusion des informations sur l'état et d'avancement de la mise en œuvre de la CDB d'une part, et aussi un outil qui doit faciliter la communication, la coopération et la collaboration de la communauté scientifique, les Départements ministériels, les ONGs, les groupements professionnel et ce, sur le plan national et international.

4.2. Début de la formation.



Photo 2. Les Participants en salle de formation.

Les sectoriels contributeurs suivants ont pris part à la formation. Il s'agit de :

- Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (6 personnes parmi lesquelles le Point Focal CDB, APA et Cartagena);
- Ministère des Eaux Forêts, Chasse et Pêche (1 personne);
- Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (1 personne);
- Ministère de l'Elevage et de la Santé Animale (1 personne);
- Ministère de la Recherche Scientifique (1 personne).

4.3.Contenu de la formation.

D'abord, des comptes individuels ont été créés pour chaque participant (nom d'utilisateur et mot de passe). Ensuite, ce fut la présentation des différentes rubriques de la plateforme CHM pour une meilleure compréhension de la formation. Les travaux se beaucoup plus focaliser sur l'accession au formulaire de postage et la prise en main des différentes étapes et

principales fonction de publication. Cet exercice a été repris presque toutes les journées de la formation, ce qui a permis aux participants de maitriser le processus et de commencer le postage des informations et documents pertinents. Enfin, le classement des documents dans par thématique a été aussi partagé par le formateur.
A l'issu de la formation, chaque participant a pu poster au moins une information et au total quarante-deux documents pertinents et deux évènements ont pu être postés publié sur la plateforme.

4.4.Difficultés rencontrées lors de la formation

Au cours de cette formation, un certain nombre de difficultés ont été relevé. Il s'agit de :
- Non maitrise de l'outil informatique par certains apprenants;
- Nombre d'ordinateur insuffisant (on a constaté parfois deux personnes par machine);
- Retard dans la mise à disposition de la salle de formation.

5. Echange d'expérience avec tous les intervenants du CHM-RCA.

Dans l'optique de la finalisation des travaux de cette formation, deux séances d'échange d'expérience entre les administrateurs du CHM Centrafrique et ceux du Burundi ont été organisées. La première avec le Point focal CHM du Burundi, Monsieur **Longin NDAYIKEZA**. Les échanges ont portées sur comment le Burundi a réussi à développer son CHM et pourquoi le CHM Burundi a été primé lors de la COP15 à Montréal comme meilleur CHM. On retiendra à la fin de cette échange la nécessité d'avoir des discussions périodiques avec le CHM Burundi. La seconde réunion en ligne tenue le 17 août 2023 avec Monsieur **Didier MBARUSHIMANA**, a permis a d'aborder certains points qui n'ont pas été abordé lors de la formation tel que la gestion de portail des domaines thématiques.

6. Atelier de présentation et de lancement officiel du CHM-Centrafrique.

Ce fut le 19 janvier 2024 que le CHM Centrafrique a été officiellement présenté aux autorités nationales. Pour porter cet évènement au haut niveau et mobiliser plus de parties prenantes, cette activité a été couplée avec le lancement officiel du Projet GBF-EAS (Early Action). A cet effet, on a noté la présence des Chargés de Mission des Ministères de l'Environnement, du Ministère des Eaux, Forêts, Chasse et Pêché, du Ministère de l'Elevage, du Ministère de l'Agriculture, et celui de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. Au total, 30 personnes ont répondus présent à cet atelier au cours duquel la plateforme a été présenté. Les participants ont beaucoup apprécié le CHM surtout les deux étudiants de l'Université de Bangui qui ont manifesté leur intérêt au site quant à la publication des articles scientifiques. Le Directeur de Cabinet, représentant du Ministre de l'Environnement a profité de l'occasion pour lancer un appel vibrant aux différentes autorités convenues pour la contribution de leur ministère en terme de données et informations via les contributeurs du CHM Centrafrique.

7. Suivi des activités

Pour vérifier la réalisation des activités prévues par le projet, le tableau ci-dessous présente les indicateurs de suivi de chaque activité. Toutefois les activités 4 et 7 seront toujours menées car elles permettront la collecte continue des données, informations et le suivi de la gestion du site.

Tableau 1. Description des activités et indicateurs de vérification.

	Activités réalisées	Résultat obtenu	Indicateurs
1	Organiser un atelier de lancement des activités du projet et de mobilisation des contributeurs et gestionnaires du CHM-RCA	Les sectoriels pertinents pour le CHM et les autres parties prenantes ont répondus à l'invitation et ont été mobilisées pour le processus de la mise en œuvre du projet.	Rapport de l'atelier de lancement
2	Organiser cinq journées de formations des intervenants du CHM-RCA sur le transfert des informations du PTK vers Bioland et la création des fenêtres thématiques.	Des documents et informations récentes sont publiés sur le site	42 documents publiés pendant la formation
3	Organiser des séances d'échange d'expérience avec tous les intervenants du CHM-RCA.	Les intervenants du CHM-RCA ont reçu l'expérience nécessaire pour la gestion dudit site.	Compte rendu de l'échange entre le formateur et les gestionnaires CHM Centrafrique
4	Collecter et numériser des données et documents nationaux pertinents sur la biodiversité et les autres domaines connexes.[1]	Des données récentes et documents pertinents sur la biodiversité et les autres domaines connexes sont numérisés.	Nombre de documents publiés sur le site.
5	Transférer les données, informations et documents récemment collectés et numériser de l'outil PTK vers l'outil Bioland.	Le site CHM-RCA est mis à jour et contient des données, informations et documents récents sur la biodiversité et d'autres domaines connexes.	Nombre de documents publiés sur le site.
6	Organiser un atelier de présentation et de lancement officiel du CHM-RCA aux autorités nationales et au secrétariat de la Convention sur la Diversité Biologique	Les décideurs politiques, les acteurs nationaux de la biodiversité et le secrétariat de la Convention sur la Diversité Biologique ont pris connaissance du site CHM-RCA, et les questions de la biodiversité sont portées au plus haut niveau.	Liste de présence des participants à l'atelier
7	Assurer le suivi de la gestion du site CHM-RCA et réfléchir sur de nouveaux projets.	Les activités du projet sont pérennisées et les parties prenantes se sont approprié des acquis du projet.	Compte rendu de la première réunion de suivi

8. Perspectives

- Organiser un atelier de formation des détenteurs de données sur la biodiversité ;
- Elaborer une stratégie nationale CHM de la République Centrafricaine.
- Poursuivre les rencontres trimestrielles avec les contributeurs locaux.

\

[1] Activité en cours.

9. Recommandations

Au programme CEBioS :

- Appuyer la République Centrafricaine pour l'organisation d'un atelier de formation des détenteurs de données sur la biodiversité pour rendre plus dynamique le CHM;
- Appuyer la République Centrafricaine pour l'élaboration de sa stratégie nationale CHM.

Au gouvernement centrafricain :

- Encourager les sectoriels contributeurs du CHM Centrafrique de poster les informations et documents pertinents sur le site en vue de leur publication par le gestionnaire du site.

A la Coordination Nationale Biodiversité :

- Motiver les contributeurs du CHM Centrafrique de poster les informations sur la plateforme;
- Poursuivre les rencontres mensuelles avec les contributeurs nationaux du CHM.
- Renforcer la gestion du site CHM-RCA et réfléchir sur de nouveaux projets.

Fait à Bangui, le 19 avril 2024.

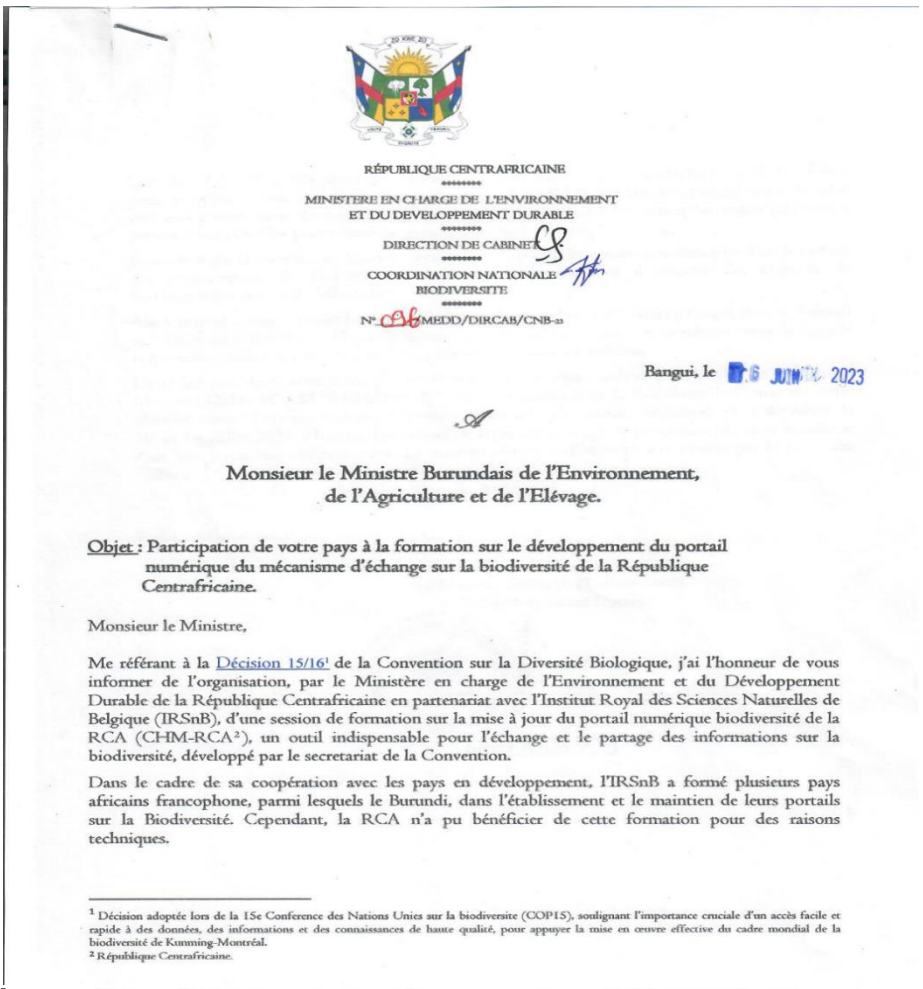
Le Coordonnateur Nationale Biodiversité



Cléoface Landry MABESSIMO

ANNEXE

Annexe 1 : Lettre d'information adressée au Ministre burundais de l'Environnement.



RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
****
MINISTERE EN CHARGE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE
****
DIRECTION DE CABINET
****
COORDINATION NATIONALE
BIODIVERSITE
****
N° 056/MEDD/DIRCAB/CNB-23

Bangui, le 06 JUIN 2023

Monsieur le Ministre Burundais de l'Environnement,
de l'Agriculture et de l'Elévage.

Objet : Participation de votre pays à la formation sur le développement du portail numérique du mécanisme d'échange sur la biodiversité de la République Centrafricaine.

Monsieur le Ministre,

Me référant à la Décision 15/16[1] de la Convention sur la Diversité Biologique, j'ai l'honneur de vous informer de l'organisation, par le Ministère en charge de l'Environnement et du Développement Durable de la République Centrafricaine en partenariat avec l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique (IRSnB), d'une session de formation sur la mise à jour du portail numérique biodiversité de la RCA (CHM-RCA[2]), un outil indispensable pour l'échange et le partage des informations sur la biodiversité, développé par le secretariat de la Convention.

Dans le cadre de sa coopération avec les pays en développement, l'IRSnB a formé plusieurs pays africains francophone, parmi lesquels le Burundi, dans l'établissement et le maintien de leurs portails sur la Biodiversité. Cependant, la RCA n'a pu bénéficier de cette formation pour des raisons techniques.

[1] Décision adoptée lors de la 15e Conference des Nations Unies sur la biodiversite (COP15), soulignant l'importance cruciale d'un accès facile et rapide à des données, des informations et des connaissances de haute qualité, pour appuyer la mise en oeuvre effective du cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal.
[2] République Centrafricaine.

Lors de la COP15, la délégation centrafricaine, au cours d'une échange, a obtenu l'accord du CEBios pour un appui en vue de la mise à jour du site web CHM. L'une des recommandations de cette rencontre portait sur le développement d'une cooperation sud-sud. C'est ainsi qu'un expert du Burundi present, a été identifier pour former les gestionnaires du CHM-RCA.

Je voudrais par la présente, souligner l'importance de la cooperation entre nos deux pays dans le partage des connaissances, de l'expertise et des ressources permettant d'atteindre des objectifs de développement grace a des efforts concertés.

Aussi, je tiens à vous rappeler la mission d'échange de novembre 2021, tenue a Bangui entre le Burundi et la RCA sur la fonction publique, le regime des pensions et la protection sociale, au cours de laquelle la partie centrafricaine s'est enrichie des experiences des experts burundais.

De ce qui précède, je vous saurai gré des dispositions que vous voudriez prendre afin de permettre à Monsieur **Didier MBARUSHIMANA** de l'Office Burundais pour la Protection de l'Environnement, identifié comme Expert-formateur, de prendre part à cet atelier session formation qui se déroulera du 10 au 14 juillet 2023 à Bangui. Les termes de référence ainsi que le programme de cette formation vous seront transmis ultérieurement. La prise en charge de l'intéressé sera assurée par le partenaire CEBios.

Parfaite co.sidération.

Annexe 2 : Lettre d'invitation de l'Expert formateur.

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
****
MINISTERE EN CHARGE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE
****
DIRECTION DE CABINET
****
COORDINATION NATIONALE
BIODIVERSITE
****
N°.09 /MEDD/DIRCAB/CNB-23

Bangui, le 20 JUIN 2023

Monsieur Didier MBARUSHIMANA
Office Burundais pour la Protection de l'Environnement.

Bujumbura.

Objet : Invitation à prendre part à la formation sur le développement du portail numérique du mécanisme d'échange sur la biodiversité de la République Centrafricaine (CHM-RCA) .

Monsieur,

À l'issue de la 15e Conférence des Nations Unies sur la biodiversité (COP15), tenue à Montréal au Canada en décembre 2022, 196 États Parties à la Convention sur la diversité biologique (CDB) ont adopté l'Accord Kunming-Montréal portant sur un nouveau cadre mondial pour la biodiversité. Plusieurs recommandations dudit cadre insistent sur la nécessité de l'utilisation des outils de rapportage en ligne pour le partage des informations sur la biodiversité des pays parties.

Dans le cadre de l'application desdites recommandations, la Coordination Nationale Biodiversité, à travers le Ministère en charge de l'Environnement et du Développement Durable, avec l'appui de l'IRSnB compte organiser une formation sur la mise à jour du Centre d'échange sur la biodiversité de la République Centrafricaine (CHM-RCA).

Compte tenue de ce qui précède, j'ai le plaisir de vous inviter à prendre part à la formation sur le développement du portail numérique du mécanisme d'échange sur la biodiversité de la République Centrafricaine (CHM-RCA). Le programme de la formation et la note logistique vous seront transmis dans les meilleurs délais.

Dans le cadre de cette activité, la CEBios prendra en charge vos frais de transport et de séjour selon les modalités et conditions ci-après :

Lieu, transport, hébergement et visa
La formation se déroulera du **10 au 14 juillet 2023** à **Bangui, République Centrafricaine**. Un titre de transport aller-retour en classe économique, sera mis à disposition auprès d'une compagnie aérienne ou une agence de voyage. Les plans de transport ne serons pas modifiables et le CEBios ne prend pas en charge d'éventuels déplacements privés. Le projet CEBios prendra en charge l'hébergement dans un hôtel dont les coordonnées vous seront communiquées ultérieurement. Une confirmation de réservation vous sera transmise à cet effet. Aucun frais supplémentaire lié à une modification du séjour pour des raisons personnelles ne sera pris en charge. L'obtention de votre visa se fera dès votre arrivé à l'aéroport international de Bangui Mpoko.

Indemnités
Les frais de séjour sur le lieu de la mission seront couverts par une indemnité journalière forfaitaire, calculés selon le barème de CEBios, sur présentation des coupons d'embarquement. Cette indemnité, qui couvrira la période de prise en charge, sera versée en une tranche unique pendant votre séjour à Bangui, à la réception des cartes d'embarquement originales (aller). Vous êtes prié de conserver la carte d'embarquement retour et d'envoyer ultérieurement, par courrier électronique, la copie scannée à la Coordination Nationale Biodiversité.